



15/12/2022

Atlas de la Biodiversité Communale de Grasse

Inventaires faunistiques Année 3 (2022)



Pays
de
Grasse
communauté
d'agglomération



Agir pour
la biodiversité



Objet social de l'association

L'association locale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une association à but non lucratif qui a pour but d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

Nom du représentant légal de l'association

Irène LASTERE, Président de la délégation

Direction de l'association

Amine FLITTI, codirecteur

Magali GOLIARD, codirectrice

Adresse du siège social

LPO PACA

Villa Saint Jules

6, avenue Jean Jaurès

83400 HYERES

Coordonnées téléphoniques

Tél. : 04.94.12.79.52

E-mail : paca@lpo.fr

Site : paca.lpo.fr

SIRET : 350 323 101 00062

Code APE : 9499Z

Rédaction / Suivi du projet

Jonathan CORJON

Cartographie / illustration

Jonathan CORJON

Relecture

Ana TROADEC

Date

5 septembre 2024

Mots-clés

Atlas de la Biodiversité Communale, inventaires, faune aquatique, corridor écologique, piège photographique.

Citation recommandée

LPO PACA (2022). *Atlas de la Biodiversité Communale de Grasse – Inventaires faunistiques - année 2022* : 24 pages.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier les équipes de la ville de Grasse et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse pour leur implication dans le projet. Merci notamment à Sarah Longarini, encore en service civique en début d'année, pour son aide et son accompagnement.

Nous tenons également à remercier les observateurs bénévoles ayant mis à disposition leurs données sur la base de données en ligne de la LPO « Faune PACA » www.faune-paca.org.

Photos de couverture

Pélodyte ponctué © Nicolas FUENTO

Liste des tableaux

Tableau 1 : Nombre d'espèces recensées sur le site d'étude.....	10
Tableau 2 : Liste des espèces d'amphibiens observés.....	11
Tableau 3 : Liste des espèces de reptiles observés.....	12
Tableau 4 : Liste des espèces de mammifères observés.....	13
Tableau 5 : Liste des espèces d'oiseau détectées par le piège photo.....	14

Liste des figures

Figure 1 : Vue "vide" du piège photographique © LPO PACA.....	9
---	---

Sommaire

I Contexte	6
I-1 Choix et méthodologie des inventaires	6
I-1.1 Méthodologie.....	7
II Résultats	10
II-1 Amphibiens 	11
II-2 Reptiles 	12
II-3 Mammifères 	13
II-4 Oiseaux 	14
III Bilan	15
IV Annexes	19

I Contexte

L'**Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)** est un programme mis en place par le ministère de l'Environnement, dont l'Office National pour la Biodiversité (OFB) assure le soutien financier via un appel à projet bi-annuel, pour aider les communes lauréates à réaliser leur projet. Un ABC consiste en une étude approfondie des milieux et des espèces présents sur la commune. Plus qu'un simple inventaire naturaliste, un ABC est un véritable outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités, qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion.

Cet outil vise ainsi plusieurs objectifs :

- **Sensibiliser et mobiliser** les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité ;
- **Mieux connaître la biodiversité** sur le territoire d'une commune et identifier les enjeux spécifiques liés ;
- **Faciliter la prise en compte de la biodiversité** lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales.

Consciente de l'érosion globale de la biodiversité, situation face à laquelle la connaissance et la préservation de son patrimoine naturel représente un enjeu capital, la Ville de Grasse s'est donc lancée en 2021 dans la constitution de son Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Cette démarche s'inscrit dans la suite logique de la politique que la ville menait déjà en faveur de la biodiversité : *contrat de transition écologique, programme Action Cœur de Ville, stratégie municipale de développement durable « Agenda 21 », extinction nocturne et Label « Ville étoilée », gestion différenciée...*

La première année d'inventaire, en 2021, a été consacrée à l'acquisition de données sur l'avifaune (inventaires menés par la LPO PACA) et sur les chiroptères (inventoriés par Saxicola). La seconde et la troisième année d'inventaires ont finalement été menées de concert en 2022. La première partie, réalisée par le CEN PACA, ciblait principalement l'entomofaune et la flore, alors que la seconde, menée par la LPO PACA, visait plutôt la faune liée aux zones humides, sur divers taxons : herpétofaune, mammifères et avifaune.

Le second Comité de pilotage (COPIL) s'est tenu le 30 mars 2022.

I-1 Choix et méthodologie des inventaires

Sarah Longarini, volontaire en service civique qui avait piloté le projet ABC pour la Ville de Grasse, a travaillé avec l'équipe de la LPO PACA à l'élaboration du calendrier et des lieux de prospections pour l'année 2022. En effet, suite à une coupe budgétaire, l'année 3 de l'ABC, réalisée en même temps que l'année 2, a été prise en charge par la convention entre la CAPG et la LPO PACA. Les échanges ont mené à s'intéresser cette année aux amphibiens, aux reptiles et aux mammifères, en ciblant autant que possible la faune aquatique. Il a également été demandé de consacrer une journée à la recherche du Lézard ocellé, une espèce terrestre patrimoniale dont la présence est supposée à Grasse. Il a donc été

convenu de mener 4 passages de terrains, qui, en concertation avec la chargée de projet ABC, se sont répartis ainsi :

<i>Date de prospection</i>	<i>Nom et qualité du/des intervenants</i>	<i>Conditions de prospection</i>	<i>Taxons/espèces ciblées</i>
28 avril	<i>Jonathan CORJON et Sarah LONGARINI</i>	Conditions de prospection optimales	Amphibiens
23 mai	<i>Jonathan CORJON</i>	Conditions de prospection optimales	Lézard Ocellé
04 juillet	<i>Ana TROADEC et Jonathan Corjon</i>	Conditions de prospection optimales	Reptiles et Amphibiens
20 octobre	<i>Jonathan CORJON</i>	/	Mammifères (2 nd e pose du piège photographique)

I-1.1 Méthodologie

Cette année 2022 a connu des conditions climatiques particulières, avec des fortes chaleurs et d'importants épisodes de sécheresses. La faune inféodée aux milieux humides et aquatiques en a particulièrement souffert.

Amphibiens

Points d'écoute

Chez les anoures, un groupe taxonomique qui regroupe tous les amphibiens exceptés les tritons et salamandres, les mâles chantent à la tombée de la nuit en période de reproduction pour marquer leur territoire et attirer des partenaires sexuelles. Chaque espèce a un chant qui lui est propre, c'est d'ailleurs souvent ce qui permet de distinguer des espèces physiquement très proches de ce qu'on appelle le « le groupe des grenouilles vertes » (genre *Pelophylax*).

En amont de la campagne de terrain, certains milieux favorables à la présence d'anoures ont été identifiés. Ensuite, des points d'écoute d'au moins 10 minutes sont effectués sur site. Les mâles chanteurs sont ainsi détectés et les espèces sont identifiées. Quelques-unes des zones repérées se trouvant être en propriétés privées, les points d'écoute ont parfois été effectués à proche distance des sites en question, considérant que certains chants peuvent porter jusqu'à plus d'un kilomètre.

Prospection à vue



Identification d'amphibien © Ana Troadec

Les milieux identifiés comme étant favorables aux amphibiens sont visités de nuit afin d'observer les anoures et les urodèles, aux mœurs davantage nocturnes et crépusculaires, en déplacement sur les berges des rivières ou sur les zones humides. Le recensement des adultes est privilégié par rapport aux pontes et aux larves plus difficiles à repérer. Cependant, toutes larves ou pontes trouvées seront identifiées.

Reptiles

Prospection ciblée sur le Lézard ocellé

En amont de la campagne de terrain, certains milieux favorables à la présence du Lézard ocellé ont été identifiés. Lors des prospections, le Lézard ocellé étant très vigilant, ces zones ont d'abord été inspectées aux jumelles avant d'être parcourues à allure lente.

Prospection ciblée sur les Couleuvres aquatiques

La date de prospection doit être adaptée en fonction des conditions météorologiques. Les trop fortes chaleurs devront être évitées. Les couleuvres aquatiques du genre *Natrix* (couleuvre vipérine et couleuvre à collier) se nourrissent essentiellement de poissons et d'amphibiens. Elles passent la majeure partie de leur vie dans l'eau ou à proximité et sont plus actives la nuit. Nous avons donc prospecté des zones favorables à leur présence en parcourant des transects linéaires à allure lente. Les reptiles sont sensibles aux vibrations transmises par le sol ; il est donc nécessaire de se déplacer à allure réduite.

Mammifères

Piège photographique

Pour détecter la présence de mammifères, un piège photographique a été installé. Cet appareil prend des photographies et vidéos lorsqu'il détecte un mouvement. Il faut donc qu'il soit placé dans un endroit où il y a potentiellement du passage d'animaux, sans qu'il n'y ait trop de passages humains ni d'éléments végétaux (branches, herbes, etc.) susceptibles de déclencher l'appareil.

La faune aquatique étant ciblée cette année, le piège photographique a d'abord été installé dans le Grand Vallon, au bord de la Mourachone, devant un tronc d'arbre enjambant le cours d'eau, le 17 août 2022. Aucun animal n'ayant été détecté en deux semaines, il a été décidé de déplacer le piège photographique sur un autre tronc enjambant la Mourachone. Il a ainsi été replacé le 27 septembre, pour une durée de 23 jours.



Figure 1 : Vue "vide" du piège photographique © LPO PACA

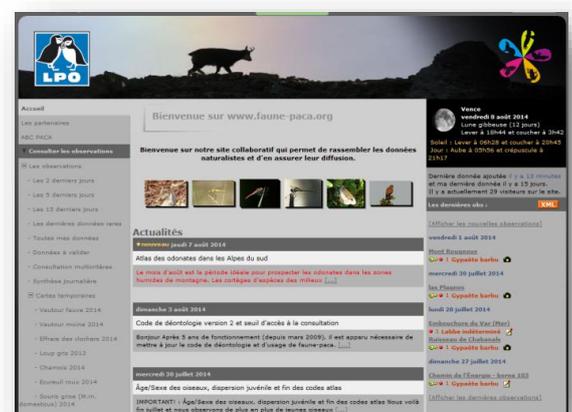
Les images des animaux détectées ont ensuite été analysées pour identifier les espèces photographiées. Si la plupart des espèces ont été identifiées, il reste cependant quelques individus pour lesquels l'identification est toujours en cours, et a nécessité la sollicitation d'experts naturalistes des taxons concernés, afin de confirmer les données. Les résultats éventuellement manquants seront rendus ultérieurement dans une annexe au rapport.

Données opportunistes et bénévoles

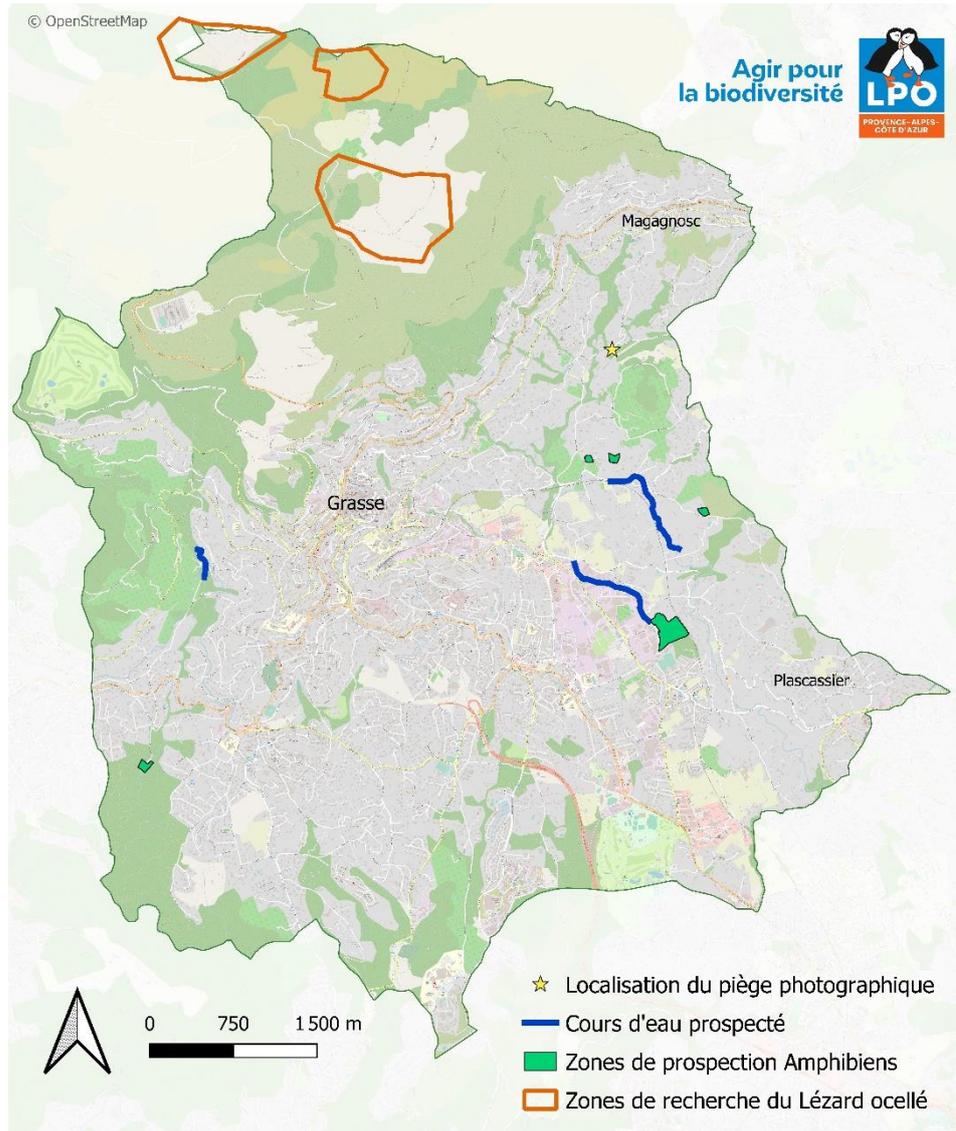
Au cours des prospections, des espèces de reptiles ou d'amphibiens qui n'étaient pas ciblées ont été observées « hors protocole » : on parle alors de donnée opportunistes. Ces espèces sont relevées et figurent également dans ce rapport. De plus, au cours de cette année, des bénévoles ont signalé leurs observations sur l'application NaturaList ou sur le site web www.faune-paca.org.

Saisie des données et bibliographie

Les observations réalisées au cours des prospections de terrain ont été saisies dans la base de données Faune PACA gérée par la LPO PACA et disponible sur internet (www.faune-paca.org).



Base de données www.faune-paca.org



Carte 1 : Localisation des campagnes de terrain

II Résultats

Taxons	Nombre d'espèces inventoriées	Nombre d'espèces dans les Alpes-Maritimes
Amphibiens 	4	16
Reptiles 	8	34
Mammifères 	9	93
Oiseaux 	6	396

Tableau 1 : Nombre d'espèces recensées sur le site d'étude

Les inventaires de cette année ont permis de recenser au moins 29 espèces au total au travers de 243 observations.

II-1 Amphibiens

Nom espèce	Nom scientifique	Statut national	Directive Habitats	Convention de Berne	Liste rouge France (2015)	Liste rouge PACA (2017)	Espèces ZNIEFF
Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	3		B3	LC	LC	
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	3	V	B3	LC	NAa	
Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	3		B3	LC	LC	R
Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	2	IV	B2	LC	LC	

Tableau 2 : Liste des espèces d'amphibiens observés



Grenouille verte (*Pelophylax* sp.) © Ana Troadec

II-2 Reptiles

Nom espèce	Nom scientifique	Statut national	Directive Habitats	Conventions internationales	Liste rouge France (2015)	Liste rouge PACA (2017)
Coronelle girondine	<i>Coronella girondica</i>	3		B3	LC	LC
Couleuvre d'Ésculape	<i>Zamenis longissimus</i>	2	IV	B2	LC	LC
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	3		B3	NT	LC
Lézard à deux raies (L. vert occidental)	<i>Lacerta bilineata</i>	2	IV	B2	LC	LC
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	2	IV	B2	LC	LC
Seps strié	<i>Chalcides striatus</i>	3		B3	LC	NT
Tarente de Maurétanie	<i>Tarentola mauritanica</i>	3		B3	LC	LC
Trachémyde écrite (Tortue de Floride)	<i>Trachemys scripta</i>	IN		B3 - B	NA	NAa

Tableau 3 : Liste des espèces de reptiles observés

En plus des espèces citées, le Lézard ocellé a été recherché sur les hauteurs de la commune de Grasse. Aucun individu de cette espèce n'a été observé.



La Couleuvre vipérine - *Natrix maura*

La Couleuvre vipérine, souvent confondue avec la vipère mais néanmoins inoffensive, est inféodée aux milieux humides. En effet, elle se nourrit principalement de poissons et d'amphibiens. L'hiver, elle hiberne dans un trou du sol ou un terrier abandonné. Comme toutes les espèces de reptiles, elle est protégée en France.



Couleuvre vipérine © LPO

II-3 Mammifères

Nom espèce	Nom scientifique	Statut national	Directive Habitats	Conventions internationales (Berne - Bonn - CITES-UE)	Liste rouge Europe	Liste rouge Médit	Liste rouge France (2009)	Espèces ZNIEFF
Mulot indéterminé	<i>Apodemus sp.</i>							
Chevreuil européen	<i>Capreolus capreolus</i>				LC		LC	
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	2			LC		LC	
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	2		B3	LC		LC	
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>				LC		LC	
Rat noir	<i>Rattus rattus</i>				NA		NA	
Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>				LC		LC	
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>				LC		LC	
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>				LC		LC	

Tableau 4 : Liste des espèces de mammifères observés



Ecureuil roux avec sa noix pris par le piège photographique © LPO PACA

II-4 Oiseaux

En plus des mammifères, le piège photographique installé dans le Grand Vallon a pu détecter la présence de certains oiseaux dont les espèces sont listées dans le tableau ci-dessous :

Nom espèce	Nom scientifique	Statut national	Directive Oiseaux	Conventions internationales	Liste rouge France - Nicheurs (2016)	Liste rouge PACA - Nicheurs (2020)	Espèces ZNIEFF PACA
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	3/6		B2 - b2 - AII	LC	LC	
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>		II-B		LC	LC	
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	OP	II-B	B3	LC	LC	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>		II-B	B3	LC	LC	
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	3		B2	LC	LC	
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>		II-A/III-A		LC	LC	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	3		B3	LC	LC	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	3		B2	LC	LC	

Tableau 5 : Liste des espèces d'oiseau détectées par le piège photo



Pic épeiche © LPO PACA

Les espèces présentées ici ne sont pas toutes des espèces strictement inféodées aux milieux aquatiques mais elles ont été contactées au cours des inventaires et certaines semblent utiliser le réseau de continuités écologiques le long des cours d'eau.

III Bilan

En dehors de la Tortue de Floride, il est important de relever que toutes les espèces d'amphibiens et de reptiles observées cette année sont protégées en France métropolitaine.

Lézard ocellé

Le Lézard ocellé est classé « vulnérable » sur la liste rouge des espèces menacées sur le territoire de France métropolitaine. Il fréquente uniquement les milieux secs et ouverts méditerranéens. Ces milieux se retrouvent sur les contreforts des Pré-Alpes, sur la partie Nord de commune de Grasse. Il est d'ailleurs présent sur des communes mitoyennes à Grasse et la bibliographie affirme sa présence sur la commune de Grasse au milieu du XIXème siècle, avant l'extension de la zone urbaine.

Cette espèce a donc été recherchée dans les habitats de la commune qui lui sont propices, mais aucun individu n'a été contacté. Grâce à son excellente vue et sa vigilance élevée, le Lézard ocellé repère de loin toute menace potentielle et se cache silencieusement dans un des nombreux abris proposés par les milieux rocaillieux ou buissonnants qu'il fréquente. Bien que ne pouvant être affirmée, sa présence sur la commune de Grasse ne peut être infirmée non plus. Des prospections ciblées pourraient à nouveau être envisagées.



Le Lézard ocellé - *Timon lepidus*

Le Lézard ocellé est le plus gros lézard de France. Aussi impressionnant par sa taille que par ses couleurs, il se reconnaît facilement à sa robe munie d'ocelles blancs largement cerclés de noirs sur tout le corps lorsqu'il est jeune, et d'ocelles bleus uniquement sur les flancs lorsqu'il est adulte.

Emblématique des milieux méditerranéens, il est dépendant de deux principaux facteurs : des milieux ouverts et secs de bonne qualité pour chasser les invertébrés (insectes, escargots, araignées, etc.) et d'un réseau d'abris suffisant. Suite à une fermeture avancée des milieux naturels secs liés à l'abandon progressif du pastoralisme en région méditerranéenne, et à la régression brutale du Lapin de garenne (dont les terriers sont utilisés par les Lézards ocellés), l'espèce a subi un fort déclin ces dernières années. Les principales populations de PACA se situent aujourd'hui dans la Plaine de la Crau et le Massif des Maures.

Le Lézard ocellé est une espèce intégralement protégée au niveau européen par la Convention de Berne. Il est classé Vulnérable sur la liste rouge des reptiles de France et fait l'objet d'un Plan National d'Actions (PNA).



Juvenile de Lézard ocellé (en haut) et femelle adulte © Nicolas Fuento

Faune liée aux milieux aquatiques

La commune de Grasse, comme de nombreuses communes du département, ne comporte que peu de cours d'eau et zones humides. Cependant, des amphibiens et reptiles aquatiques ont été observés à divers endroits et ce, malgré la sécheresse de l'année. Cela montre que le territoire de la commune offre un bon potentiel d'accueil.

Les amphibiens sont des animaux strictement liés aux milieux aquatiques, puisque chaque espèce dépend d'un milieu humide ou aquatique pour au moins une phase de son cycle de vie. En revanche, chez les reptiles, bon nombre d'espèces sont exclusivement terrestres. Ainsi, parmi les reptiles observés en 2022, seules 2 espèces sont liées à l'eau : la Tortue de Floride et une espèce du genre *Natrix* (couleuvre aquatique), la Couleuvre vipérine.

Lors des prospections de 2022, les espèces aquatiques observées sont donc :

- | | |
|----------------------------|-------------------|
| - le Crapaud épineux, | |
| - la Grenouille rieuse, | |
| - le Pélodyte ponctué, | Amphibiens |
| - la Rainette méridionale, | |
| ----- | |
| - la Couleuvre vipérine, | Reptiles |
| - la Tortue de Floride. | |

De manière générale, beaucoup d'espèces d'amphibiens ont régressés à cause de l'assèchement et le drainage des zones humides, de la linéarisation des cours d'eau, mais aussi à cause de l'extension des tissus urbains et la fragmentation des habitats. **Le Pélodyte ponctué** est également très sensible aux pollutions et à l'eutrophisation des points d'eau (= *apport excédentaire de nutriments entraînant une prolifération des algues*). Ce phénomène est très souvent lié à l'agriculture intensive via l'apport de fertilisants, ou la trop grande quantité d'excréments de bétail sur la zone (on parle alors de surpâturage). Pour autant, la mare où a été observé le Pélodyte ponctué semble être « saine ». Il est de plus inféodé aux points d'eau temporaires (qui ne restent pas en eau toute l'année), ce qui lui laisse peu de temps pour accomplir son cycle. Le dérèglement climatique entraîne un assèchement des points d'eau de plus en plus précoce, empêchant les têtards d'arriver au terme de leur développement. C'est sans doute ce qui est arrivé à Grasse, puisque des pontes typiques de cette espèce ont été observées, mais aucun individu adulte n'a été retrouvé par la suite. La mare où il a été observé est l'unique point d'eau où il a été signalé, il convient donc de veiller à sa préservation. A noter que la destruction d'habitats d'espèces protégées, telle que le Pélodyte ponctué, est répréhensible par la loi.

La Rainette méridionale, également observée, peut être localement très abondante, mais son aire de répartition est limitée à la région méditerranéenne.

A noter que des **Tortues de Floride** ont été observées dans le plan d'eau des Bois Murés. Il s'agit une espèce considérée comme invasive, importée des Etats-Unis, principalement comme animal d'ornement pour les bassins particuliers (au même titre que les poissons rouges par exemple).

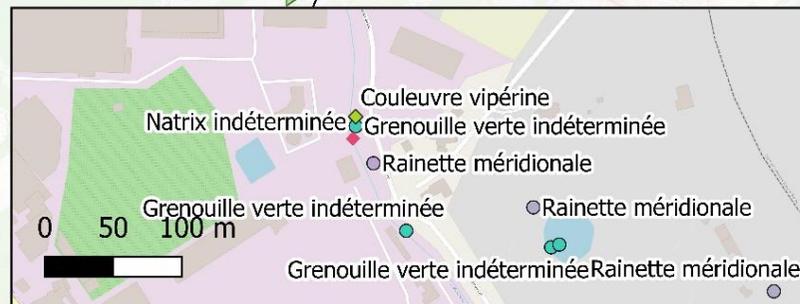
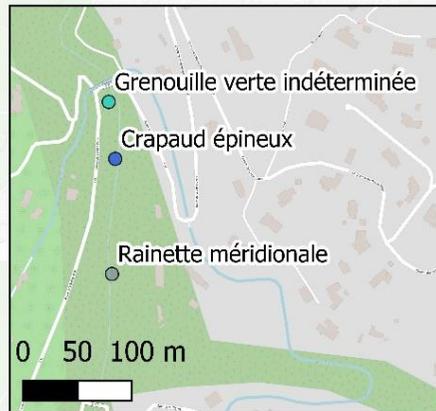
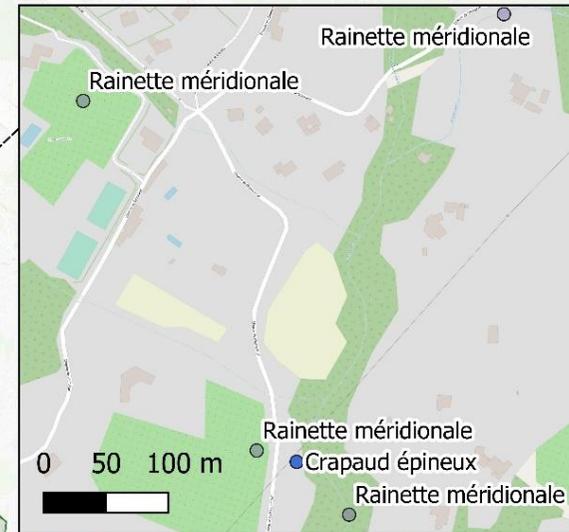
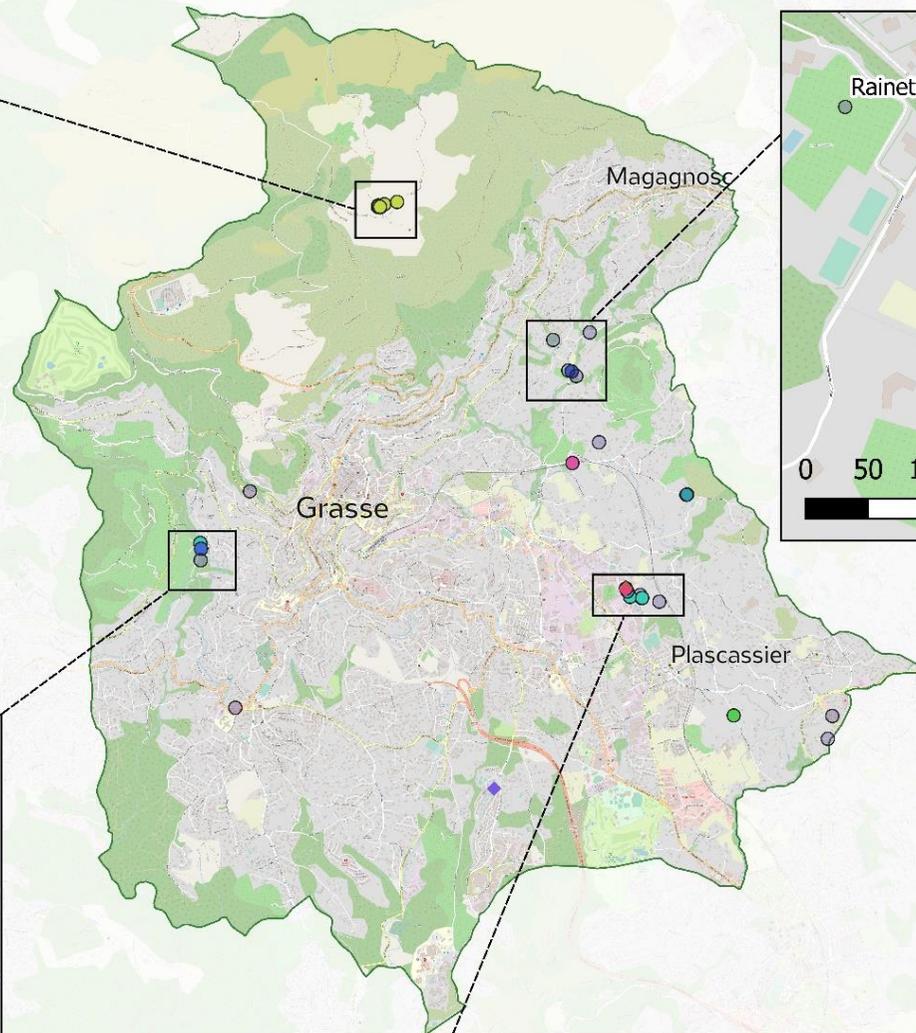
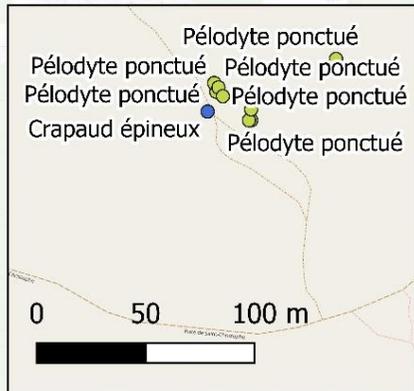
L'abandon de certains individus par leur propriétaire a permis à cette espèce de coloniser de nombreux milieux naturels. La Tortue de Floride, très généraliste et adaptable, entre donc en compétition avec des espèces indigènes telles que la Cistude d'Europe, dont les populations sont menacées par cette compétition, notamment aux étangs de Fontmerle et de la Valmasque. En cas de capture, il est possible de contacter l'OFB ou un centre de récupération, comme le Parc Phoenix à Nice.

Au-delà des espèces inféodées aux milieux aquatiques, de nombreuses autres espèces empruntent les connectivités représentées par les cours d'eau. En effet, les berges, la ripisylves et le lit (notamment en période sèche) des cours d'eau font office de corridors écologiques, permettant aux espèces de circuler entre ce qu'on appelle les « réservoirs de biodiversité » : des zones naturelles où la biodiversité est préservée (Parcs nationaux, Parc régionaux, Espaces Naturels Sensibles, etc.). En zone urbaine, ces corridors apportent des ressources, des refuges, de la discrétion et une protection aux espèces qui les empruntent. Cet effet de corridor écologique est mis en lumière par les nombreux passages d'animaux devant le piège photo (il y a eu 63 passages d'oiseaux et 95 passages de mammifères détectés par le piège photo en 23 jours). Les espèces d'oiseaux détectées par ce moyen en sont un exemple parfait. Pour n'en citer qu'une, l'Épervier d'Europe photographié constitue la seule observation répertoriée pour cette espèce dans notre base de donnée pour l'année 2022 à Grasse. L'individu observé n'est donc pas sédentaire sur la commune, mais bien de passage (potentiellement en migration aux vues de la date d'observation). De plus, les mammifères observés à cette occasion (Écureuil roux, Rat indéterminé, Mulot indéterminé) affichaient un comportement serein, mettant en avant l'effet protecteur du corridor.

La recherche d'amphibiens et de reptiles aquatiques a été fructueuse puisque les espèces attendues ont été observées. Des espèces de reptiles strictement terrestres ont également été relevées à cette occasion. C'est le cas notamment pour la Couleuvre d'Esculape qui a été vue dans une zone sèche du lit de la Mourachone. Cette espèce peut avoir des tendances arboricoles, ce qui fait qu'elle emprunte volontiers les ripisylves pour se déplacer.



Couleuvre d'Esculape © Jonathan Corjon

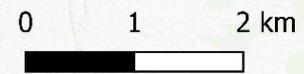


Reptiles

- ◆ Couleuvre vipérine
- ◆ Natrix indéterminée
- ◆ Tortue de Floride

Amphibiens

- Crapaud épineux
- Crapaud indéterminé
- Grenouille rieuse
- Grenouille verte indéterminée
- Pélogyte ponctué
- Rainette méridionale



Carte 2 : Localisation des espèces aquatiques observées en 2022

IV Annexe - Légende des statuts de protection des espèces

Type de protection	Description du statut	Textes de référence
Protection nationale: PN		
Oiseaux	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire	Arrêté du 29 Octobre 2009
Mammifères terrestres	Mammifères terrestres protégés sur le territoire national et modalité de protection	Arrêté 23 Avril 2007
Amphibiens et reptiles	Amphibiens et reptiles protégés sur le territoire national et modalité de protection	Arrêté du 19 Novembre 2007
2	Article 2 : espèce protégée et dégradation ou altération de ses sites de reproduction et de repos interdite	
3	Article 3 : espèce protégée	
6	Espèce pouvant être classée nuisible au niveau départemental par arrêté préfectoral	
GS/GE/OP/GC	Gibier chassable	
EN	Espèce pouvant être classée nuisible au niveau départemental par arrêté préfectoral	
Directive oiseaux		
I	Espèce menacée ou vulnérable bénéficiant de mesures de protection strictes	Directive 2009/147/CE transposée en droit français article L414-1 à L414-7 du code de l'environnement
II-A	Espèce pouvant être chassée dans l'espace géographique d'application de la directive	
II-B	Espèce pouvant être chassée seulement dans les états membres pour lesquels elles sont mentionnées	
III-A	Commerce et détention réglementés	
III-B	Commerce et détention réglementés et limités	
Convention de Berne : Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel en Europe		
B2	Espèce devant faire l'objet de mesures de protection	Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe Berne, 19.IX.1979
B3	Espèce dont l'exploitation peut être autorisée sous couvert de maintenir l'existence de ces populations hors de danger	
Liste Rouge de l'UICN: Liste rouge internationale et Française de L'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature)		
CR	Espèce en danger critique d'extinction	La liste rouge des espèces menacées en France. Oiseaux de France métropolitaine (2011)
E ou EN	Espèce en danger	
V ou VU	Espèce vulnérable	
NT	Espèce quasi menacée	
LC	Espèce à préoccupation mineure	
I	Espèce au statut indéterminé	
S	Espèce à surveiller	
NA	Non applicable	



Agir pour
la biodiversité



La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur

La LPO PACA est une association locale de la LPO France, association de protection de la nature reconnue d'utilité publique. Créée en 1912, la LPO est le représentant de "BirdLife International", une alliance mondiale pour la nature. Elle a pour vocation d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation. Elle intervient depuis 1998 ans sur le territoire régional Provence-Alpes-Côte d'Azur tant sur l'expertise scientifique et technique dans les domaines naturalistes liés à la biodiversité que sur l'éducation et la formation.

Dix engagements pour mener à bien ses missions

1. Organiser la vie de l'association
2. Acquérir de la connaissance sur la faune
3. Protéger les espèces
4. Constituer un réseau d'espaces protégés
5. Réaliser des expertises en appui aux politiques publiques
6. Réduire les intrants polluants dans les milieux naturels
7. Créer les conditions d'une bonne gouvernance démocratique et écologique
8. Éduquer à la biodiversité
9. Sensibiliser tous les publics
10. Impliquer les collectivités territoriales dans la protection de la biodiversité



Agir pour
la biodiversité

LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur

Villa Saint Jules

6, avenue Jean Jaurès

83400 HYERES

Tél. 04 94 12 79 52

paca@lpo.fr - paca.lpo.fr

SIRET : 350 323 101 00062

Code APE 9499Z

Les métiers de la LPO PACA

La LPO PACA a développé une expertise en termes de conservation et de gestion de la nature couplée à une expérience reconnue en termes de formations professionnelles et d'éducation à l'environnement. Elle produit également ses propres supports de communication.

Conservation et gestion de la nature



La LPO PACA coordonne une base de données naturalistes faune-paca.org, effectue des études et expertises naturalistes, mène des programmes de conservation d'espèces et de milieux, gère des sites naturels, conseille et accompagne les aménageurs et gestionnaires par des projets d'ingénierie écologique, lutte contre les dégradations. Elle gère également un Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage.

Formations professionnelles



Enregistrée en tant qu'organisme de formation, la LPO PACA propose toute une gamme de formations professionnelles autour de la thématique biodiversité. Ces formations sont adaptables au public visé et s'adressent aussi bien à des particuliers, des professionnels, des entreprises, des collectivités ou des indépendants.

Education à l'environnement



Agréée en tant qu'association éducative complémentaire de l'enseignement public, la LPO PACA anime des projets pédagogiques autour de la biodiversité. Agréée également pour l'éducation populaire, elle développe une vie associative avec un réseau de bénévoles et sensibilise tous les publics sur les enjeux environnementaux.

Elle propose une offre d'activités nature (sorties, ateliers, conférences, expositions, évènements ...) disponible sur <http://paca.lpo.fr> et anime des clubs nature pour les plus jeunes !



Camp de prospection
© Jean-Bernard PIOPPA

Mobilisation
écocitoyenne
sur le territoire

La **LPO PACA**, une association au service de la **biodiversité**



Sortie scolaire avec une classe de CP

Éducation à
l'environnement



Sympetrum de fonscolombe

Formation en
environnement



Expertise en
environnement



Suivi télémétrique © Jean François VIDAL



Accueil du public par un agent de la RNR des Pailhas

Protection
et gestion
de la nature

LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur
Villa Saint-Jules, 6 avenue Jean Jaurès
83400 HYÈRES
Tél.: 04 94 12 79 52 - paca@lpo.fr - paca.lpo.fr

**Agir pour
la biodiversité**

